même allés plus loin et demandaient le délai d'un mois seulement. Pourquoi pas la vente par anticipation alors?

M. Waldeck-Rousseau a obtenu de sa majorité ce qu'il désirait. La Commission a bâclé ses travaux en l'espace de quatre séances, sans même ouvrir une discussion générale.

Il est bien probable que, malgré les protestations que ne manqueront pas de faire, en séance publique, les adversaires de la loi, nous aurons le vote avant le 20 juin.

On compte en effet que M. Vallé déposera son rapport jeudi ou vendredi prochain. La discussion publique pourra commencer le lundi 10 juin.

Et comme très vraisemblablement la Haute Cour se réunira le 20 juin, il paraîtra nécessaire à la majorité d'avoir terminé à cette date.

A la fin du mois, la Chambre se prononcera sur les modifications faites par le Sénat; et l'on partira en vacances dans les premiers jours de juillet.

M. LOUBET A LA FLÈCHE

Le président de la République a quitté Paris ce matin à 6. h. 45, par train spécial, se rendant, comme nous l'avons dit, au Prytanée de la Flèche.

M. Loubet est arrivé à la gare du Mans à 9 h. 56. Il était accompagné du général André, de M. Caillaux et des membres de sa maison civile et de sa maison militaire.

Il a été reçu sur le quai de la gare par le préfet, le général Benoît, le maire du Mans, le Conseil municipal.

Le maire lui souhaite la bienvenue, puis il prononce une allocution.

M. Loubet répond, et le train repart à 10 h. 10 pour La Flèche.

A La Flèche

Depuis ce matin, les populations des communes voisines affluent à La Flèche.

On espère que M. Loubet, qui ne doit passer que deux heures au Prytanée militaire, s'arrêtera à l'Hôtel de Ville.

Les fêtes, qui ont commencé hier soir, se continueront après le départ de M. Loubet. Le programme prévoit pour ce soir une retraite aux flambeaux, et pour demain un concert public et des courses vélocipédiques.

Arrivée du président

(De notre correspondant spécial)

Le président arrive à 11 h. 25 en gare de La Flèche qui est parfaitement décorée. Il est reçu par M. le sous-préfet, le maire et M. d'Estournelles, député.

Simples présentations, pas de discours. Plusieurs médailles d'honneur sont distribuées à des employés du chemin de fer d'Orléans.

A la sortie de la gare, la musique du 117e d'infanterie, venue du Mans, joue la *Marseillaise*. Le président, escorté du préfet, du sous-préfet, du général André, de M. Caillaux, du général Bonnois, de M. d'Estournelles, maire de La Flèche, passe devant les Sociétés des vétérans, de la Société de gymnastique, des anciens militaires, des délégations, des municipalités de l'arrondissement, rangées dans la cour de la gare.

Enthousiasme très relatif de la population mancelle, d'ailleurs généralement froide. Le cortège se rend au Prytanée. Les rues sont très bien décorées.

On remarque à une maison des drapeaux du Sacré Cœur.

A 11 h. 50, le cortège arrive au Prytanée, le président est reçu par le colonel Terme, commandant.

En dehors de l'escorte présidentielle, personne n'est admis.

Les journalistes parlementent. M. Chiaudelle prétend qu'il a des photographies à remettre au président, et insiste. La consigne est sévère : il est prié de se retirer.

(V. aux Dernières Nouvelles.) P.

Décorations

M. Loubet a décerné les décorations suivantes au Prytanée militaire :

Chevalier de la Légion d'honneur : le chef de bataillon Durand-Chaumont, du 117 de ligne.

Médaille militaire : l'adjudant Delaunay, du Prytanée militaire.

Médaille d'honneur : Sœur Félicité (argent); M. Lefr (Henri) (bronze).

Palmes : Officier de l'Instruction publique M. Crès, professeur de dessin. — Officier d'académie : MM. Potel, chef de bataillon; docteur Bordes; Baruer, répétiteur.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du vendredi 31 mai 1901 (suite)

A la fin de sa séance d'hier, M. Marchal, député algérien, continue l'interpellation commencée vendredi dernier par M. Morinaud.

Il montre le sang-froid dont les colons et les fonctionnaires ont fait preuve. Il se félicite de ce résultat qui donne le plus grand espoir pour l'avenir de la colonie.

Cette attitude des colons français forme un saisissant contraste avec la conduite indigne des Arabes honorés, dit-il, d'une confiance imméritée.

L'interpellateur fait le portrait du colon laborieux, travailleur, et de l'indigène paresseux, joueur et fourbe.

Sur la demande de la Chambre, visiblement fatiguée, M. Marchal consent à renvoyer la fin de son interpellation à vendredi prochain.

Avant de lever sa séance, la Chambre vote un crédit de 25 000 francs pour venir immédiatement en aide aux victimes de l'orage du 10 mai à Paris.

La séance est levée à 6 h. 1/2. Prochaine séance lundi.

RANAVALO A PARIS

La reine a quitté hier son appartement à 3 heures pour faire, en landau, une promenade dans Paris.

Elle a parcouru les boulevards. Elle s'est rendue par la place de la République et la rue du Temple à Notre-Dame, dont elle a longuement visité le Trésor. Le retour s'est effectué par le boulevard Saint-Germain.

La reine n'est pas sortie ce matin, et elle n'a reçu personne. Sa visite au ministre des colonies a été ajournée à lundi.

Ranavalo fera aujourd'hui une promenade en voiture après 4 heures.

LA RECLUSE DE POITIERS

Mme Monnier, la femme de l'inculpé, et sa fille, Mlle Dolorès, ont été mandées au cabinet du juge d'instruction pour y subir le premier interrogatoire.

Ces dames sont arrivées vers 10 heures au Palais dans un fiacre qui était allé les chercher au couvent où elles s'étaient retirées depuis l'arrestation de M. Monnier.

Elles sont reparties vers midi. On avait dit que l'hôtel de la veuve Monnier n'avait pas été recensé. Après des recherches faites par les agents recenseurs, on a retrouvé la feuille de cette maison dans le dossier de la rue des Basses-Treilles; c'est pourquoi toutes les recherches faites dans le dossier de la rue de la Visitation sont restées infructueuses.

Mlle Blanche Monnier se trouve très fatiguée.

TROUBLES DE MARGUERITTE

Blida, 31 mai. — Le pseudo-marabout Yacoub, fomentateur des troubles de Marguerite, a été transféré à la prison de Montpensier (annexe Breida) en compagnie de son frère et d'un troisième inculpé.

On sait que le marabout et son frère furent blessés par une balle Lebel dans l'engagement que les révoltés eurent avec les tirailleurs, et comme les fanatiques indigènes, en prêchant la guerre sainte, prétendaient que Dieu détournerait les balles françaises de leurs corps, ils ont été montrés aux autres Arabes afin que ceux-ci soient bien convaincus de leur imposture.

Yacoub porte la trace d'une balle Lebel qui lui traversa la cuisse; son frère eut l'épaule droite traversée par un projectile.

Le nombre des internés est de 176. Ce sera là probablement le chiffre exact des inculpés qui passeront devant les assises, car de nouvelles arrestations ne sont plus probables.

Le juge Phelin, chargé de l'instruction, a quitté Marguerittte et il espère compléter son information à la prison de Montpensier, où un bureau a été installé.

Les dossiers complets de cette importante affaire seront transmis dans la deuxième semaine de juin à la Chambre des mises en accusation de la Cour d'Alger, qui se réunira extraordinairement pour décider l'envoi devant les assises. Il est probable que la session spéciale réservée à l'affaire se tiendra à Alger dans les premiers jours de juillet.

Détail intéressant : tous les individus arrêtés ont voué au pseudo-marabout une haine mortelle; ils l'accusent de tromperie, et les confrontations ne manquent pas d'être émouvantes. On redouble de précautions pour qu'aucun d'eux ne se livre à un attentat sur Yacoub.

ANGLAIS ET BOERS

Le combat de Vlakfontein

Ce combat signalé hier par une laconique dépêche de lord Kitchener a tout l'air d'avoir été un succès très sérieux pour les Boers. Ce n'est pas ainsi que lord Kitchener aurait annoncé une victoire de ses soldats.

Il est évident que les forces qui, sous les ordres du général Delarey, ont infligé aux Anglais une perte de 176 tués et blessés, n'étaient point des hordes désorganisées et formaient une véritable petite armée.

Le combat de Vlakfontein est la preuve que si les Boers ont changé avec raison leur tactique du début de la guerre pour continuer le plus souvent la lutte à la manière des guérillas, ils n'en sont pas moins capables à l'occasion d'opérer aussi en forces.

La présence de l'armée de Delarey près d'Heidelberg, c'est-à-dire dans l'Est du Transvaal, est faite aussi pour causer une légitime surprise.

En effet, depuis plusieurs mois, le général boer s'était cantonné dans l'ouest du Transvaal. Ayant sa base d'opération dans la région montagneuse du Magaliesberg, il avait successivement repoussé toutes les attaques des colonnes anglaises lancées contre lui.

Les Anglais le croyaient dans l'incapacité de quitter cette contrée. Et voici que, décrivant un cercle au sud de Prétoria, il fait son apparition à Vlakfontein sur la ligne du chemin de fer du Natal, et livre à la colonne anglaise commandée par le général Dickson, un combat des plus importants.

La présence de Delarey avec des forces considérables dans l'est du Transvaal constitue donc un danger sérieux pour les colonnes anglaises opérant dans cette région. Ces colonnes se trouvent ainsi menacées d'être prises entre les feux de Delarey et de Botha.

En outre, le chemin de fer du Natal, la principale ligne de ravitaillement de l'armée anglaise, est ainsi coupé.

Botha et de Wet

La Haye, 31 mai. (A l'Agence *Paris-Nouvelles*). — Dans les nouvelles du Transvaal, le détail qui a fait le plus de plaisir à l'entourage du président Krüger c'est la confirmation du parfait accord qui a toujours existé entre Botha, de Wet et le président Steijn.

On n'en doutait pas ici, mais on est heureux de voir la chose prouvée par les derniers événements et admise par les Anglais eux-mêmes.

C'est une réponse décisive à tous les faux bruits colportés depuis plusieurs semaines par la presse de Londres et les agences anglaises.

Les journaux anglais

Les journaux accordent une grande importance aux dernières nouvelles venues du théâtre de la guerre.

Le *Morning Leader* dit que le feu qui allait s'éteindre là-bas a de nouveau repris toute sa force, alimenté par un patriotisme invincible.

Des centaines de familles plongées dans le deuil constituent un danger incessant non seulement parce qu'elles donnent aux Boers des sentiments de révolte mais encore parce que leur situation misérable est aussi un crime dont le souvenir ne s'effacera pas même après le rétablissement de la paix.

Les dernières dépêches officielles reçues sont loin de donner de l'espoir à ceux qui désirent l'humiliation complète de l'ennemi.

Ces dépêches n'annoncent pas la fin prochaine de cette guerre malheureuse qu'on annonçait avec tant d'assurance il y a quelques jours même.

Le *Daily Mail* dit fort peu de choses au sujet des dépêches, mais il fait remarquer qu'en dépit des mauvaises nouvelles, l'Angleterre ne changera jamais d'avis sur la justice de sa cause. On doit continuer, et plus les Boers deviennent menaçants, plus il faut leur montrer que la guerre ne peut avoir qu'une fin : leur soumission complète.

Une ville assiégée

Dans une lettre d'un ingénieur français résidant à Heidelberg (Transvaal) et datée du 23 avril, on relève les passages suivants :

A Heidelberg, c'est l'existence d'une ville assiégée; nous sommes rationnés et soumis au Conseil de guerre, et sous la menace de condamnations à deux ans de travaux forcés pour la moindre négligence, la moindre infraction.

La censure surveille plus les lettres que nous envoyons à nos familles en Europe que les correspondances de ville à ville dans la colonie, ce qui pourtant devrait être le contraire. Vos journaux ne me parviennent pas. Nous voyons arriver l'hiver avec grande appréhension, à cause du défaut complet de vêtements chauds et redoutant de manquer de produits alimentaires frais. Déjà maintenant les œufs se vendent 6 à 8 francs la douzaine; nous ne pouvons avoir de lait, même à 0 fr. 60 pour une modeste bouteille. Quant à la viande fraîche, qui s'obtient encore à 2 fr. 50 le kilo, dès que le fourrage manquera, ce qui ne va pas tarder, nous en serons tout à fait privés. Nous ne serons plus alors ravitaillés que par l'arrivée des trains de Durban (Natal), et, pour peu que les Boers en interceptent quelques-uns, nous manquerons de tout à ce moment. C'est la boisson qui nous fait le plus défaut, l'autorité militaire n'autorisant la vente des vins et liqueurs qu'aux officiers et malades. Nous en sommes réduits à boire de la mauvaise eau, qui nous expose aux fièvres et à la dysenterie.

Nous n'avons même plus le droit d'aller nous promener autour de la ville, par conséquent de *prospecter*, ce qui est du reste peu prudent, car on serait exposé à recevoir une balle d'un côté ou de l'autre, comme cela est arrivé plusieurs fois.

Quant à la reprise du travail des mines, c'est une vaste fumisterie pour faire monter le marché. Comment voulez-vous qu'un directeur de mines puisse être assez imprudent pour allumer ses chaudières quand il n'a pas son charbon assuré et que son personnel peut être appelé d'une minute à l'autre à prendre le fusil comme cela est arrivé encore tout à l'heure?

La colonne Beatson

Prétoria, 30 mai. — La colonne Beatson a complètement dispersé le commando de Prichard, composé de 700 hommes.

L'émotion à Londres

La nouvelle de la bataille Wlakfontein a produit une grande émotion à Londres. Les visiteurs se sont pressés en foule aux bureaux du War Office dans l'espoir, bientôt déçu, d'avoir des détails.

La presse cache mal ou même ne cache pas du tout sa consternation.

Le correspondant du *Times* à Paris demande des explications. Ou la nouvelle est vraie et alors pourquoi l'avoir dissimulée, ou elle est inexacte et pourquoi ne l'avoir pas officiellement démentie?

Le *Standard* remarque que les combats justifient la confiance de ceux qui pensent que les Boers peuvent prolonger indéfiniment la guerre.

La peste à Port-Elizabeth

Port-Elizabeth, 31 mai. — Il y a eu jusqu'à présent ici 6 cas de peste et 5 décès.

TRIBUNAUX

ASSASSIN DE SON DOMESTIQUE

La Cour d'assises de la Côte-d'Or a jugé, hier, un manœuvrier de Broin, Boiteux, accusé d'avoir, au mois de juillet dernier, étranglé puis jeté dans un puits son domestique, Alfred Morin. Boiteux, qui a déjà subi des condamnations, a une réputation déplorable.

Il a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

L'AFFAIRE LIONNE

Alger, 1er juin. — On sait que dans l'affaire intentée contre M. Lionne pour injures au commissaire central, le tribunal correctionnel s'était déclaré compétent. M. Lionne avait fait appel de ce jugement.

La Cour d'appel a cassé le jugement correctionnel, reconnaissant que M. Lionne avait agi, dans l'affaire qui a donné lieu à une scène violente entre lui et le commissaire central, comme officier de police judiciaire, et qu'à ce titre l'affaire ne relevait pas du tribunal correctionnel.

M. Lionne a été mis en liberté provisoire.

LE CRIME DE CORANCEZ

Vendredi, le juge d'instruction Cornu a fait appeler dans son cabinet M. de Villiers-Cronier, mécanicien à Chartres. M. de Villiers-Cronier est le mécanicien qui avait vendu à M. Boucherau la machine à battre, machine cédée ensuite par celui-ci à Brierre.

Le magistrat a demandé à M. de Villiers-Cronier quel genre de serre-frein avait la machine à battre il y a une dizaine d'années. Celui-ci n'a pu se prononcer d'une façon bien affirmative, mais il est persuadé que la machine avait un serre-frein lorsqu'elle fut vendue à M. Boucherau. Cependant, il ne peut dire qu'elle en était la forme; il a ajouté qu'il ne se rappelait pas avoir mis récemment un nouveau serre-frein à la « trépignoise ».

M. Cornu lui ayant présenté l'instrument du crime trouvé dans le terreau et taché de sang et d'encre, M. de Villiers-Cronier a déclaré que cet instrument n'était, à son avis, ni un contre, ni un serre-frein, mais un morceau de fer provenant d'un matériel quelconque de culture.

D'ailleurs, quelle que soit la nature de l'instrument, la question devient aujourd'hui secondaire. Il sera plus important de savoir s'il appartenait, avant le crime, à la maison de Brierre. C'est là une question que le juge d'instruction s'efforcera d'élucider.

Les derniers témoins seront appelés lundi.

Brierre n'a pas été interrogé tous ces jours-ci. Son avocat, Me Duparc, était du reste absent.

M. Cornu abordera la semaine prochaine le cœur de l'action; il mettra Brierre en présence des témoins et lui montrera la contradiction de ses réponses avec celles des personnes appelées.

Vers le 16 juin, M. le Dr Dudefoy, médecin-légiste, aura remis à M. Cornu le résultat de son expertise médicale.

LES GRÈVES

Houlleur. — La situation est moins tendue. Les patrons seraient disposés à faire des concessions et de payer au mois.

Les ouvriers des scieries demandent, selon leurs aptitudes, 5 fr. 50 sur les quais et 4 fr. 75 dans les scieries. Ils rejettent le payement au mois.

Le travail a été repris partiellement à l'usine Uhlern.

Six navires de bois sont entrés hier dans le port.

Tourcoing. — Quelques grévistes de la filature Jovemaux ont repris le travail.

Plusieurs nouveaux rattacheurs ont été embauchés. La grève est considérée comme terminée.

Saint-Etienne. — 60 ouvriers de l'usine Brossy ont travaillé aujourd'hui.

Les grévistes tiendront une réunion demain. On croit à la reprise générale du travail pour lundi.

Anvers. — Suivant le *Précurseur*, au cours d'une grève des ouvriers de la fabrique de guanos Burght, le sous-directeur, menacé par les ouvriers, a tiré six coups de revolver. Deux ouvriers ont été blessés.

Le sous-directeur, poursuivi, dut se réfugier dans une petite barque sur les bords de l'Escaut, où la police est venu le dégager.

L'état du premier blessé est grave. Au dernier moment, on apprend la mort du second.

INCIDENT A SAINT-ÉTIENNE

Un groupe de la jeunesse de la « Patrie française » descendait la grande artère, suivi par les socialistes. Un membre de la « Patrie française », se retournant, déclara : « Si vous avancez, j'ai de quoi vous répondre. »

Les socialistes répondirent par des pierres et des coups de sifflets. Un individu tira un coup de revolver en l'air. On ne put arrêter le manifestant qui avait tiré le coup de revolver.

Quatre arrestations ont été opérées, mais une seule a été maintenue, celle d'un nommé Clauzier, réputé anarchiste. Clauzier avait, lors du dernier tirage au sort, refusé de tirer un numéro de l'urne, sous le prétexte qu'il était antimilitariste. Il a été conduit au Parquet.

Diverses personnes ont été blessées, mais peu grièvement.

LES MÉDAILLES DU SALON

La section d'architecture des artistes français, après un tour de scrutin, a attribué hier la médaille d'honneur à M. Albert Tournaire, pour son exposition : *Etat actuel et restauration des fouilles de Delphes.*

Les jurys des quatre sections, peinture, sculpture, gravure et architecture, ont ensuite procédé à l'examen des propositions pour les récompenses à attribuer pour l'exposition de 1901 et ont décerné les médailles suivantes :

Peinture : 1re médaille, M. Adlphe Dechenaudo (deux portraits).

Sculpture : 1re médailles, MM. Boverie, *Baudin représentant du peuple*; Recipon, *Chacun porte son faix.*

Gravure, lithographie, burin : 1re médailles : MM. Buland, Coppier. — *Eau forte* : MM. Focillon, Ardail. — *Bois* : Mme Jacob-Bazin. — *Lithographie* : Mlle Vernant.

Architecture : 1re médailles : MM. Jacques Hermant, Louis Leuvet.

EN MER

Le naufrage de la « France »

La Société générale des transports maritimes à vapeur nous prie de mettre le public en garde contre la confusion produite par un télégramme de Montevideo annonçant le naufrage de la *France*.

Cette Compagnie possède bien, en effet, un vapeur de ce nom. Il est parti de Montevideo le 19 courant, à destination de Ténériffe et de Marseille.

Mais ce n'est pas de lui qu'il s'agit. Le navire qui a fait naufrage est un cinq-mâts-barque, c'est-à-dire un voilier, appartenant à une autre maison.

Panique à bord du « Chansy »

Marseille, 1er juin. — On apprend seulement aujourd'hui que la reine Ranavalo, pendant la traversée d'Alger à Marseille, a échappé à un grand péril.

En effet, le voyage du *Général-Chansy* a failli être marqué par un événement tragique :

Mardi soir, vers 9 h. 1/4, le paquebot filait à toute vitesse lorsqu'une forme noire se dressa devant lui. C'était un grand trois-mâts anglais naviguant sans feux qui allait croiser la route.

Le commandant Barthélemy, qui se trouvait sur la passerelle, fit immédiatement machine en arrière.

Ce brusque changement de route causa une panique parmi les 197 passagers qui se trouvaient à bord, mais évita certainement un abordage qui aurait pu avoir des suites graves.

Le voilier, dont on ignore le nom, ne modifia pas son chemin, et continua sa route vers Oran.

Marseille, 1er juin. — L'*Annam*, des Messageries maritimes, courrier de la Chine et du Japon, part demain avec 100 passagers, dont MM. Gariod, administrateur des colonies, d'Encausse de Gentis, trésorier-payeur général à Pondichéry; Guy de Ferrières, procureur de la République à Haïphong; Husson, inspecteur des câbles au Tonkin, etc.

LE TYPHUS A METZ

Metz. — La fièvre typhoïde se propage dans la garnison de Metz.

Elle n'est plus, en effet, circonscrite à présent dans le fort Saint-Julien, au 8e bavarois. Six cas viennent d'être constatés au 176e régiment d'infanterie.

Une nouvelle cathédrale en Algérie

Dimanche, 2 juin, à l'heure de Vêpres, M. l'abbé Poulin, remplaçant Mgr Touchet, empêché, prêche dans l'église Saint-Philippe du Roule un des sermons de charité les plus intéressants qu'on puisse faire.

Il s'agit de l'érection de la cathédrale d'Oran, et cette simple annonce constitue un véritable événement colonial.

En effet, pendant longtemps, les gouvernements précédents n'ont trouvé rien de mieux, pour se concilier la sympathie des Arabes, que de leur bâtir de luxueuses mosquées où de leur payer des pèlerinages à La Mecque; c'est inouï, mais c'est comme cela.

Le résultat ne s'est pas fait longtemps attendre : les Arabes, comparant l'étroitesse et la mesquinerie de nos églises catholiques avec la splendeur de leurs mosquées, le bon vouloir vis-à-vis d'eux et les tracasseries à l'égard des catholiques, en ont tiré la conclusion toute naturelle : c'est que la religion chrétienne n'était digne d'aucun intérêt; et, comme chrétien et Français sont synonymes aux colonies, le discrédit qui s'attache à la religion rejaillit fatalement sur la mère-patrie. Les massacres de Margueritte furent une révélation de cet état d'âme.

La construction de la cathédrale d'Oran est enfin un coup de barre en sens opposé. La ville d'Oran a une population sans cesse grandissante; elle compte actuellement *plus de 100 000 habitants*; elle possède un Hôtel de Ville, un Palais de Justice, une préfecture, etc., et, tout, excepté une cathédrale; les Arabes, très religieux, soulignaient ironiquement cette lacune.

Elle va être comblée : le gouvernement a concédé pour la cathédrale un terrain vaste et central; l'architecte choisi est le fils de M. Ballu, qui construisit l'Hôtel de Ville de Paris et la Trinité. Il ne reste plus qu'à trouver le complément d'argent nécessaire pour commencer les travaux sans être obligé de les arrêter en route, ce qui serait une dérision aux yeux des indigènes. Toutes ces considérations et la consécration de cette église au Sacré Cœur fourniront à l'éloquent abbé Poulin un thème riche et sympathique; et d'avance, nous prédisons à Mgr Cantel un beau succès auprès des chrétiens et même auprès de ceux qui sont tout simplement patriotes.

LE SOUVENIR FRANÇAIS
A NOTRE-DAME

Hier, à midi, à Notre-Dame, a été célébrée une messe solennelle de *Requiem* pour les militaires et les marins morts au service de la France. — S. Em. le cardinal Richard y était représenté par M. l'abbé Odelin, vicaire général, qui présidait.

Le président de la République, les ministres de la Guerre et des Colonies, le gouverneur militaire de Paris, le Conseil municipal y étaient représentés.

Un catafalque avait été dressé dans le transept. D'anciens combattants de Gravelotte, des membres de la Société fraternelle des officiers, avec les drapeaux, montaient autour de lui une garde d'honneur.

La grande nef était tendue toute sa longueur ornée de drapeaux.

Au banc d'œuvre avaient pris place :

Généraux de Villenoisy, président du Souvenir français; Dubois, Gallimard, Camège, La Rocque, de Séverac, Bagot, Debatisse, commandant l'Ecole polytechnique; Mercier, de Saint-Germain, amiraux de Cauverville et Touchard, MM. Fallières, président du Sénat; Fernando de Léon y Castillo, ambassadeur d'Espagne; duchesse d'Estissac, prince d'Hénin; MM. Bolassi, sénateur; colonel Fix, Trémaux, François Coppée, comte de Crémont, comte Yvon de Sabran-Pontevès, etc., etc.

Le président du Conseil, le président de la Chambre s'étaient excusés.

Mgr Meunier, évêque d'Evreux, a prononcé le discours. C'était pour la première fois qu'il montait dans la chaire de Notre-Dame.

Son discours fut très beau. Il a dit : on ne saurait mieux dire :

L'armée, c'est la France debout, sentinelle sentive à la garde de ses frontières, de ses droits et de son honneur; c'est la France, dans l'éclat des uniformes, dans l'éclair des épées et des baïonnettes, sous le brillant commandement des chefs, et aussi dans le silence et la loyauté du devoir, les liens étroits d'une forte discipline, l'enchaînement des volontés par l'obéissance hiérarchique; c'est la France dans la préparation incessante des âmes qui se virilisent, des forces qui s'accroissent, des moyens qui se perfectionnent vers ce but immédiat que nous appelons la défense du pays; c'est la France, enfin, tenant haut et ferme le drapeau dans sa main vaillante, et voulant que, partout où il flotte, il porte dans ses plis ces trois mots si chrétiens et si français : « Bonté, justice et liberté. »

Il faudrait pouvoir tout citer.

Les chants et les divers morceaux de musique ont été très bien exécutés. Plusieurs artistes du Conservatoire étaient parmi les interprètes.

CONFÉRENCE A ROUBAIX

Notre correspondant particulier nous télégraphie de Roubaix qu'une grande réunion-conférence organisée par l'Union sociale et patriotique de Roubaix aura lieu à l'Hippodrome le dimanche 16 juin, après-midi avec le concours de MM. Thierry, député de Marseille, et Guillain, député de Dunkerque, sous la présidence de M. Eugène Motte.

Un banquet démocratique sera offert ensuite aux conférenciers. P.

LE CONCOURS AGRICOLE
DE CHATEAUROUX

Notre correspondant particulier télégraphie de Châteauroux 1er juin, 2 h. 10 :

Hier, excursion intéressante au Plessis, domaine modèle du député Balsan, et expériences de machines agricoles, faucheuses automobiles, etc.

La nouveauté très remarquée et appréciée du jury a été le concours de labourage, de hersage, de charrues, de faucheuses et fanneuses.

Au banquet de 1200 couverts, discours de MM. de Vogüé, d'Astier, Blanchemain.

Le toast vibrant de patriotisme du député Balsan, qui a fait appel à l'union sur la base de la famille et de la religion, a produit grand effet.

Puis a eu lieu la remise des prix à 50 familles ayant de quatre-vingts à deux cents ans de présence sur le même domaine constatée par des actes. P.

« LE FLÉAU DU SIÈCLE »

On connaît le mot du grand ministre Gladstone : *L'alcool est le fléau de l'humanité. Il fait plus de mal que la peste, la famine et la guerre. Plus que la famine et la peste, il décime; plus que la guerre, il tue. Il fait pis que tuer, il déshonore.*

Ces quelques lignes, si énergiques et si précises, sont l'expression absolue de la vérité. De plus en plus, le public intelligent, et surtout le corps médical, est forcé de le constater.

Il semble donc que les parents devraient unanimement préserver leurs enfants de l'alcoolisme; les maîtres, leurs élèves; les ecclésiastiques, leurs fidèles; les écrivains, leurs lecteurs. Il semble que tout le monde devrait s'atteler à cette besogne de charité chrétienne et de salut social.

Eh bien! il n'en est pas ainsi, à beaucoup près. Il y a de louables efforts, mais qu'ils sont peu de chose à côté du mal!

Cela tient à ce qu'on n'est pas encore assez convaincu de l'importance de la question alcoolique, de l'étendue et de la gravité du mal existant, de sorte qu'on blâme bien les habitudes d'ivrognerie, mais qu'on reste facilement indifférent devant l'usage courant de l'alcool, usage qui n'entraîne pas l'ivresse, mais qui, à la longue, produit des effets désastreux.

Il faut donc, de toute nécessité, éclairer davantage encore les esprits, et arriver, à force d'arguments et de faits, à les persuader d'une façon définitive. Pour atteindre ce but, nous ne connaissons rien de mieux que la lecture du *Fléau du Siècle*, journal mensuel illustré. (Prix : 1 franc par an. S'adresser 15, rue d'Angleterre, à Lille.)

EVANGILE
de la Fête de la Sainte Trinité

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc et instruisez tous les peuples, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, en leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées. Et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.

S. Matth. XXVIII, 18.

LES FÊTES DE LA SEMAINE

Dimanche 2 juin, 1er DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE. — LA FÊTE DE LA TRÈS SAINTE TRINITÉ. — L. 3. SAINTE CLOTILDE. — M. 4. SAINT FRANÇOIS CARACCIOLO, *confesseur*. — M. 5. SAINT BONIFACE, *évêque et martyr*. — J. 6. LA FÊTE-DIEU. — V. 7. DE L'OCTAVE. — S. 8. DE L'OCTAVE. — D. 9. IIe DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE. Solennité de la Fête-Dieu, procession du Très Saint Sacrement.

CROIX

NOS AMIS DEFUNTS

M. le curé de Huines (Manche), le 25 mai. — Mme du Colombier, mère de M. l'abbé du Colombier, curé du Chanteau, près Orléans, le 27 mai, à 69 ans. — Mme Ve Edouard Levasseur, au presbytère de Bellengreville, le 29 mai, à 72 ans : elle était mère de M. l'abbé Levasseur, curé de cette paroisse. — Mme Honorine Vée, veuve Bédu, à Neuvy-sur-Loire, à 92 ans. Elle fut parmi les signataires de l'adresse des nonagénaires au Saint-Père. — M. l'abbé Géneau de Lamorlière, à Boulogne-sur-Mer. — M. Louis Motte-Vernier, à Roubaix.

DOUX CŒUR DE MARIE, SOYEZ MON SALUT
(300 jours d'indulgence.)

Bourg (Ain). — Mardi 4 juin, à 6 h. 3/4, chapelle des Dominicaines, messe pour les abonnés de la *Croix* et les lisseurs de l'*Ave Maria*.

L'AVE MARIA

Nous devons vivre et combattre en fidèles du Sacré Cœur.

Notre devoir est de prier et de lutter jusqu'à la mort, s'il le faut, pour que son règne réparateur arrive dans nos lois, dans nos mœurs, dans nos institutions.

« Entre le Cœur de Jésus et le cœur de la France, il y a un pacte sacré! »

Courage dans la prière et dans la lutte, sous l'égide de Notre-Dame de Salut et sous l'étendard du Cœur de Jésus!

Journal Bleu : abonnement, un an, 6 fr. 25; par 10 abonnements à la même adresse, 1 franc. 5, rue Bayard, Paris, VIIIe.

PÈLERINAGE DES HOMMES
A JÉRUSALEM

MM. les directeurs des Pèlerinages diocésains de Poitiers viennent de publier et de répandre la circulaire ci-dessous, que nous sommes heureux de reproduire à titre d'exemple de ce que nos amis pourraient entreprendre pour favoriser le grand mouvement du Pèlerinage des vacances :

Départ de Marseille le 28 août. — Retour à Marseille le 20 septembre. Prix très réduits de Marseille à Marseille, tous frais compris : (voyage, nourriture et logement), 1re classe, 650 fr.; 2e classe, 450 fr.; 3e classe, 300 fr.

Vous savez, mieux que nous ne saurions le dire, quelles puissantes raisons recommandent ce Pèlerinage à la piété chrétienne. Ajoutons seulement que dans un moment où tant de causes contribuent à affaiblir le prestige du protectorat de la France aux yeux des chrétiens d'Orient, le patriotisme nous fait un pressant devoir de travailler au succès du Pèlerinage projeté. Mille hommes de France se rendant en Pèlerinage à Jérusalem feront plus d'effet sur les Orientaux que cinq ou dix mille schismatiques ou hérétiques venus de diverses contrées pour amoindrir là-bas l'autorité de la France.

1000 hommes! Cela ne fait même pas 12 par département, et en tenant compte de ceux qui pourront faire par eux-mêmes tous les frais de leur voyage, les Sociétés en participation que nous allons vous proposer d'organiser auraient tout au plus à assurer le Pèlerinage de 9 ou 10 hommes pour chacun de nos deux départements.

1° ENTRE PRÊTRES. — Les prêtres sont certainement les plus désireux de faire le Pèlerinage de Terre Sainte. Pourquoi ne formeraient-ils pas d'abord entre eux une première série de Sociétés pour permettre à 9 ou 10 prêtres du diocèse de les représenter au prochain Pèlerinage? Les Sociétés peuvent être formées par archiprêtré par le soins de M. l'archiprêtre et de MM. les doyens. On peut aussi envoyer les souscriptions au bureau des Pèlerinages où elles seront groupées de manière à partager ensuite le diocèse en autant de régions qu'il y aura de billets gagnants. — Les billets de participation seraient de 4 francs. Chacun peut en prendre autant qu'il voudra; les prêtres mêmes qui ne croiraient pas pouvoir faire le Pèlerinage tiendront cependant à prendre au moins un billet, dont ils feront bénéficier un confrère à leur choix, si ce billet vient à gagner. Chaque gagnant aura droit à un billet de Pèlerinage de 3e classe montant de 60 billets de participation à 5 francs.

2° ENTRE LAÏQUES. — Les billets seront émis à 1 franc. Chaque gagnant recevra le montant de 400 billets, soit, avec le billet de Pèlerinage, une somme de 100 francs qui lui sera remise sur le navire. Avec un peu d'entente, on arrivera facilement à faire prendre quelques billets dans presque toutes les paroisses. Plus d'un canton se trouvera assez fort pour députer un ou plusieurs pèlerins; il est même des paroisses auxquelles il serait aisé d'avoir leur représentant à elles.

Les souscriptions envoyées au Comité des Pèlerinages seront, comme ci-dessus, groupées de manière à partager le diocèse en autant de régions qu'il y aura de billets gagnants.

Chacun peut prendre plusieurs billets; *les femmes et les enfants* peuvent en prendre; les Sociétés peuvent être formées dans toute école ou pensionnat, même de jeunes filles : le titulaire du billet gagnant désignera alors le pèlerin.

Le tirage des billets souscrits au bureau des Pèlerinages se fera au cours de la 2e retraite ecclésiastique.

Telles sont, M , les idées que nous nous permettons de vous proposer. Elles auront du succès, s'il plaît à Notre-Seigneur et à la Vierge Marie de nous assurer votre précieux concours.

Veuillez agréer, M , l'assurance de notre religieux dévouement en Jésus et Marie

LES DIRECTEURS DES PÈLERINAGES,
Poitiers, plan Sainte-Croix.

ŒUVRES DE MER

Mlle Paul Collas, 20 fr. — Anonyme d'Abbeville, 200 fr. — La Chambre de Commerce de Rouen, 200 fr. — M. J. Lefèvre, 20 fr. — Mme la Cte de Saint-Quentin, 10 fr. — Mme la Cte de Carvathide, 20 fr. — Mlle G. Béjarry, 20 fr. — Mlle A. Prichet, 10 fr. — Mme Benaymé, en souvenir de M. Le Loup de Varenne, 1 000 fr. — M. Blagher, 20 fr. — M. Pineau, 20 fr. — M. le lieutenant Jean de la Taille, 10 fr. — M. le Dr Lanerye, 100 fr. — Par le Comité de Paris : Mme Nèbe, 20 fr.; M. G. Laurent, 100 fr.; Mme l'amiral Meyer, 20 fr.; M. Avenon, 20 fr.; M. Duprat, 50 fr.

ÉCHOS RELIGIEUX

Suppression de traitement

Nous avons annoncé la suppression de traitement sans aucune raison avouable des curés de quatre paroisses importantes du diocèse de Bordeaux.

Un paroissien de Verdelais, une des paroisses désignées, nous écrit pour nous informer que malgré cette mesure injuste et injustifiable, S. Em. le cardinal Lecot a demandé aux curés de ces paroisses de rester à leur poste.

---

108 FEUILLETON DE LA « CROIX » — 2 juin 1901

LE

SENTIER DU GRAND CALVAIRE

Episode de la guerre 1870-1871

— Je voudrais bien savoir, Monsieur, fit-il d'un ton qu'il s'efforçait de rendre sévère, de quel droit vous m'enlevez tous mes concitoyens? C'était bien la peine de me donner l'idée d'illuminer Valforest! Il n'y a plus personne au village : tout le monde est ici. Et mon bûcher! l'avez-vous assez éteint mon feu de joie? Il ne s'est pas trouvé dix personnes pour le regarder. Ceux-là mêmes qui étaient chargés de l'entretenir se sont sauvés à La Perrière. C'est une véritable trahison!

Au bas de la terrasse, sur des tables improvisées, les domestiques emplissaient les verres de vin mousseux